

2 2014 : Bilan positif pour les Fondations de PensExpert
Croissance impressionnante des fortunes de prévoyance

3 Profils stratégiques : les performances comparées
Les obligations surprennent positivement

3 Des rémunérations d'intérêts presque nulles
Taux d'intérêts encore plus bas sur les comptes d'épargne

4 Independent avec une rente de vieillesse
Interview avec Fabio Preite : son avis sur les options à disposition

15 ans des solutions de prévoyance avec valeur ajoutée

PensCheck

La Newsletter PensExpert – Printemps 2015

Développer davantage les libertés dans le 2e pilier !



Jörg Odermatt
Directeur général de PensExpert SA

Depuis 15 ans, PensExpert SA développe une activité couronnée de succès dans le marché suisse de la prévoyance, avec des solutions de prévoyance créatives et individualisées. En outre, nous mettons également l'accent sur l'autonomie et la responsabilité personnelle de nos clients pour les capitaux de prévoyance liés. Pour cette raison, les libertés existantes accordées aux assurés ne devraient pas être supprimées mais, au contraire, augmentées. Cela crée davantage de transparence et favorise la confiance dans la prévoyance professionnelle. Ce sont ces valeurs que nous voulons aussi défendre à l'avenir avec nos quatre Fondations.

Le seuil des trois milliards à portée de main

PensExpert SA affiche des résultats très satisfaisants pour l'année dernière. En effet, les avoirs de prévoyance des quatre Fondations de prévoyance ont augmenté de CHF 411 millions. Le volume total s'élève, fin 2014, à un peu moins de CHF 3 milliards. Les résultats des placements de l'année 2014 sont, eux aussi, très honorables.

Hypothèques sur son propre immeuble à nouveau autorisées

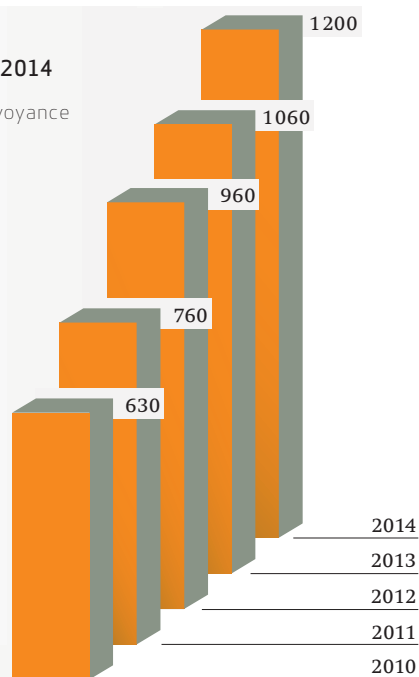
La Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) a établi, dans une directive de la fin novembre 2014, que les « hypothèques sur son propre immeuble » ne contrevenaient pas aux lois en vigueur et qu'elles étaient donc à nouveau autorisées avec effet immédiat. La CHS PP a, cependant, clairement indiqué que seul un maximum de 10% de l'avoir de prévoyance pouvait être utilisé pour de telles « hypothèques sur son propre immeuble ». Le taux hypothécaire à charge de l'assuré doit, quant à lui, correspondre aux conditions du marché et être fixé dans le règlement. Ces prescriptions sont valables, non seulement pour les solutions de prévoyance Bel-Étage, mais aussi pour les institutions de libre passage et les fondations du pilier 3a.

Bilan positif des institutions de prévoyance au 31.12.2014

Croissance impressionnante des fortunes de prévoyance

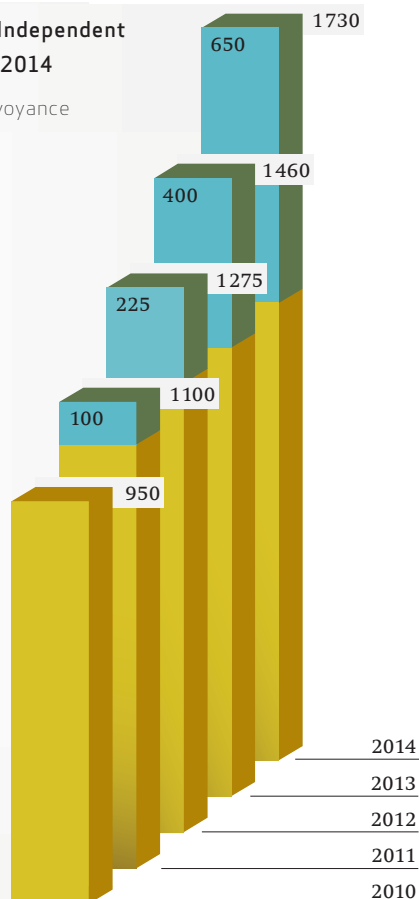
PensFlex Bilan 2010 – 2014

Avoirs de prévoyance
en CHF Mio



PensFree et Independent Bilan 2010 – 2014

Avoirs de prévoyance
en CHF Mio



Fondation collective PensFlex

La Fondation collective PensFlex a vu le volume de ses avoirs de prévoyance croître de 140 millions de francs l'année passée. Le total des avoirs de prévoyance assurés par PensFlex s'élève ainsi à 1,2 milliard de francs au 31.12.2014 pour un effectif de 2'700 assurés. Ce résultat admirable confirme une fois de plus l'intérêt croissant des assurés envers les modèles de prévoyance transparents et qui offrent une responsabilité décisionnelle individuelle en matière d'investissements.

Par ailleurs, la Fondation collective PensFlex réassure les prestations d'assurance en cas d'invalidité et de décès. Ce contrat de réassurance a de nouveau été reconduit avec La Mobilière au 01.01.2015. Malgré une légère augmentation des cas de sinistres en 2014, le tarif de la prime de risque a été revu à la baisse.

Fondation de libre passage PensFree

Le volume des avoirs de prévoyance assuré par la Fondation de libre passage PensFree a crû à nouveau de 22 millions de francs en 2014 pour atteindre au 31.12.2014, une valeur totale de 1,080 milliard de francs.

Comme par le passé, PensFree enregistre de nombreux versements de capitaux de retraite. Cette situation devrait perdurer pour les prochaines années à venir. Un grand nombre de clients de longue date atteindront en effet l'âge de 69 (femmes) respectivement 70 ans (hommes). En conséquence, nous prévoyons que PensFree poursuivra sa croissance dans des proportions similaires.

Fondation de libre passage Independent

Pour 2014, notre seconde Fondation de libre passage affiche à nouveau des résultats remarquables. Le montant des avoirs de prévoyance placés chez Independent a en effet augmenté de 248 millions de francs par rapport à l'année précédente. Un chiffre impressionnant qui permet d'atteindre un volume total de plus de 650 millions de francs.

Comme innovation, Independent proposera également une rente de retraite dès l'été 2015. Ainsi, le preneur de prévoyance aura le choix entre le versement d'une partie de son avoir de prévoyance sous forme de rente de retraite et le solde sous forme de capital retraite. Nous déterminerons à l'avenir, en fonction de l'expérience acquise, si cette solution peut être étendue à nos clients PensFree.

Fondation de prévoyance Pens3a

Pens3a permet au preneur de prévoyance de gérer de manière individuelle ses avoirs par le biais d'une banque partenaire. L'assuré peut ainsi opter pour la solution la plus adaptée à ses besoins, et, s'il le souhaite, effectuer des placements sur une base de titres individuels. En outre, il a également la possibilité de constituer des hypothèques sur son bien immobilier à usage propre, en tant que placements stables dans le cadre du portefeuille d'investissements.

Le volume Pens3a a augmenté l'année dernière de 1 million de francs pour s'élever, au 31.12.2014, à près de 24 millions de francs.

Comparaison des performances

Les obligations surprennent positivement

Contrairement à ce qu'on pouvait prévoir au début 2014, aucune hausse des taux d'intérêt ne s'est vérifiée, malgré leur niveau déjà très bas. Grâce aux mesures prises par les banques centrales internationales en matière de politique monétaire, l'année écoulée s'est ainsi révélée bien plus réjouissante qu'attendu. Sur le marché suisse, les actions ont également profité de la politique de taux d'intérêt bas menée par les banques centrales, atteignant une très bonne performance de 12.5%.

Les Fondations de PensExpert SA proposent une gestion des avoirs de prévoyance adaptée aux besoins du client, qui peut s'effectuer soit dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune, soit avec un portefeuille mixte conforme à la LPP. En fin de compte, les clients dont la totalité des avoirs de prévoyance a été investie durant l'année écoulée, ont à nouveau bénéficié d'excellents résultats. Pour la gestion de leurs avoirs de prévoyance, les assurés peuvent choisir les profils de stratégies suivants (conformes à l'OPP2) :

Profils stratégiques	Horizon de placement	Coûts du fonds	Performance 2015 Q1	Performance 2014	Performance sur 3 ans	Performance sur 5 ans	Performance sur 10 ans	
Obligations								
Obligations AWI CH en CHF	3-5 ans	0.30 % ¹	2.7 %	8.0 %	2.5 %	3.7 %	3.4 %	
Orienté selon un benchmark								
Swisscanto FP Avant LPP Portfolio 10	3-5 ans	0.35 % ¹	1.1 %	7.5 %	5.1 %	4.3 %	3.7 %	
Swisscanto FP Avant LPP Portfolio 25	6-9 ans	0.38 % ¹	1.2 %	8.4 %	7.5 %	5.2 %	4.2 %	
CSA 2 LPP Mixta 25	6-9 ans	0.49 % ¹	2.6 %	7.5 %	6.1 %	4.3 %	3.9 %	
IST Mixta Optima 25	6-9 ans	0.48 % ¹	1.6 %	8.6 %	7.2 %	5.2 %	4.3 %	
Swisscanto FP Avant LPP Portfolio 45	10-12 ans	0.40 % ¹	1.4 %	9.6 %	10.2 %	6.3 %	4.7 %	
CSA 2 LPP Mixta 45	10-12 ans	0.57 % ¹	2.4 %	9.4 %	9.2 %	5.6 %	4.6 %	
Orienté selon les objectifs								
Reichmuth Voralpin	Lancement 1 ^{er} juin 2007	6-9 ans	0.93 % ²	2.9 %	6.6 %	4.6 %	3.3 %	—
Reichmuth Alpin		10-12 ans	1.35 % ²	2.9 %	5.4 %	3.1 %	2.5 %	3.5 %

Coûts du fonds : ¹ TER KGAST ² TER du prestataire

Commission de dépôt : 0.1 - 0.2 % p.a.

Quid de l'avenir ?

La forte influence qu'ont les banques centrales sur les marchés financiers ne devrait pas les pousser à renoncer à leur politique des taux bas. Pour sa part, la BNS a franchi un pas supplémentaire en supprimant le taux plancher du franc suisse face à l'euro et en introduisant des intérêts négatifs.

Dans ces conditions, il devient extrêmement difficile de trouver des placements stables et rentables sur le long terme pour les avoirs de prévoyance. Une solution semble toutefois émerger : l'hypothèque sur son bien immobilier à usage propre. Jörg Odermatt

Taux d'intérêt actuels dans les Fondations de PensExpert SA

Des rémunérations d'intérêts presque nulles

Les capitaux de prévoyance placés sur un compte d'épargne ont également subi très fortement l'influence des banques centrales. Les rémunérations sur intérêt de ce genre de comptes ont fortement baissé sur l'ensemble du marché de

la prévoyance. Comme il n'y a aucune amélioration en vue, les clients ayant un compte d'épargne doivent s'attendre à ce que ces produits d'intérêts très faibles durent encore un certain temps.

Banque	PensFree	Independent	Pens3a
Banque Raiffeisen Bâle	0.325 %	—	—
Banque Raiffeisen Winterthur	—	0.325 %	—
Banque Cantonale du Valais	—	0.350 %	—
Banque Cantonale de Thurgovie *	0.400 %	—	—
Caisse d'épargne de Schwytz SA	0.300 %	—	0.750 %

Taux d'intérêt au 1.5.2015 * seulement pour les clients de la Suisse orientale

La rente de vieillesse simplifiée la planification de la retraite

Les avoirs de prévoyance déposés auprès d'une institution de libre passage ne peuvent être versés, lors d'un départ à la retraite, que comme capital vieillesse. Les combinaisons entre les prestations de rentes de vieillesse et de capital vieillesse ne sont donc pas possibles comme dans une caisse de pension active.



Independent a identifié cette lacune de prestation et veut proposer à ses clients, dès l'été 2015, une rente de vieillesse comme option de planification.

Fabio Preite (FP) est codirecteur de la Fondation de libre passage Independent et prend position dans l'interview ci-dessous sur l'intérêt que peut revêtir une rente de vieillesse d'une Fondation de libre passage.

Quel sera le montant du taux de conversion chez Independent ?

Fabio Preite : La rente de vieillesse Independent peut être agencée de manière très individuelle. Le client peut donc, entre autres, définir une rente avec ou sans droit de restitution. Il peut aussi déterminer le niveau de ce droit de restitution. Afficher un taux général de conversion n'est donc pas très significatif. Cependant, l'objectif est que le taux de conversion soit clairement plus élevé que le taux proposé dans une rente viagère auprès d'un assureur vie.

Est-il également possible que le client perçoive seulement une partie de son avoir de prévoyance comme rente de vieillesse ?

FP : Oui, là aussi nous sommes très flexibles et nous proposons différents modèles de paiement pour les rentes de vieillesse partielles.

Dans le cas d'un versement de rente partielle, est-il envisageable de gérer l'avoir de prévoyance restant encore jusqu'à l'âge de 69/70 sans impôts ?

FP : Malheureusement non. Dès qu'une rente partielle est versée, le capital vieillesse pour l'avoir restant doit être versé. Pour cette raison aussi, il est recommandé, lors de la sortie de la caisse de pension, de toujours transférer les fonds de prévoyance de manière scindée dans deux institutions de libre passage. Là, PensExpert SA dispose, quant à elle, de deux Fondations de libre passage, PensFree et Independent, et peut proposer à ses clients ce modèle de versement.

Combien de temps doit-on être client d'Independent pour se voir proposer une rente de vieillesse ?

FP : C'est une question légitime. D'une manière générale, nous voulons proposer l'option de rente de vieillesse aux clients qui ont investi leurs avoirs de prévoyance depuis un certain temps chez Independent. Pour cette raison, une commission unique de service et d'installation sera introduite, dont le montant dépendra de la durée du placement.

Agenda

PensFlex

Facture primes d'épargne 2015
Envoi juin / juillet 2015

PensFlex

Rapport d'activité 2014
Mise en ligne sur le site web juin 2015
Envoi juin / juillet 2015

PensFlex

Rachats facultatifs 2015
En tout temps, mais au plus tard jusqu'à mi-décembre

Pens3a

Cotisation annuelle 2015
En tout temps, mais au plus tard jusqu'à mi-décembre

PensCheck

Edition automne 2015
Envoi jusqu'à mi-décembre 2015

Prochain événement pour les clients et les partenaires

Sujet principal : Pratique fiscale dans le 2e pilier

Lausanne : Hôtel Palace & Spa
6 octobre 2015, de 10h30 à 14h00

CONTACT

Head Office :

■ PensExpert SA

Kauffmannweg 16 CH-6003 Lucerne
Tél. +41 41 226 15 15 Fax +41 41 226 15 10

Office :

■ PensExpert SA

Steinenring 52 CH-4051 Bâle
Tél. +41 61 226 30 20 Fax +41 61 226 30 27

■ PensExpert SA

Avenue de Rumine 60 CH-1005 Lausanne
Tél. +41 21 331 22 11 Fax +41 21 331 22 12

■ PensExpert SA

Tödistrasse 63 CH-8002 Zurich
Tél. +41 44 206 11 22 Fax +41 44 206 11 21



info@pens-expert.ch
www.pens-expert.ch
twitter.com/PensExpert_fr

